

Experts-Comptables  
Commissaires aux Comptes Associés

Patrick SAIRE

Pascale DUCLERMORTIER

Sébastien GUILLAUME

Aline MILLE

Perrine MOZET

## COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST

Expert-Comptable Associé

Stéphane MAYET

13, rue Jean Moulin  
54510 TOMBLAINE

**Exercice clos le 31 août 2020**

## **RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

# COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST

13, rue Jean Moulin  
54510 TOMBLAINE

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2020

Aux membres,

### **I. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **II. FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

### **VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 4 janvier 2021

**FCN**

Commissaire aux comptes

**Aline MILLE**

Associée

## ANNEXE

### DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



**BILAN ACTIF**

		Exercice N, clos le :		31/08/2020	31/08/2019	
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	7 335,78	7 335,78		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 125,80	17 007,51	1 118,29	1 889,27
		Autres immobilisations corporelles	172 510,66	140 000,49	32 510,17	15 285,52
		Immobilisations grevées de droit				
		Immobilisations en-cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)	Avances et acomptes					
	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	T.I.A.P					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	339,87		339,87	810,00	
<b>Total (I)</b>		<b>198 312,11</b>	<b>164 343,78</b>	<b>33 968,33</b>	<b>17 984,79</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	CRÉANCES (3)	Avances et acomptes versés	702,41		702,41	562,20
		Usagers et comptes rattachés	93 548,84		93 548,84	123 686,66
		Comptes affiliés				
	DIVERS	Autres créances	95 398,03		95 398,03	84 238,90
		V.M.P				
		Instruments de trésorerie				
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	211 329,58		211 329,58	280 134,10	
	Charges constatées d'avance (3)	6 519,20		6 519,20	1 435,00	
	<b>Total (II)</b>	<b>407 498,06</b>		<b>407 498,06</b>	<b>490 056,86</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
	Primes de remboursement d'obligations (IV)					
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		<b>605 810,17</b>	<b>164 343,78</b>	<b>441 466,39</b>	<b>508 041,65</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes	(3) Part à + 1 an			
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre					





**BILAN PASSIF**

		31/08/2020	31/08/2019
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	<b>FONDS PROPRES</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	295 864,81	295 864,81
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	44 244,43	44 244,43
	Report à nouveau	-160 358,60	-69 844,44
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	6 826,24	-90 514,16
	<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	6 058,86	5 932,90	
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
	<b>Total (I)</b>	<b>192 635,74</b>	<b>185 683,54</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur autres ressources		
	<b>Total (II)</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	8 900,00	11 300,00
	<b>Total (III)</b>	<b>8 900,00</b>	<b>11 300,00</b>
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers ( Dont emprunts participatifs )		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 970,77	193 235,33
	Dettes fiscales et sociales	24 646,29	42 316,60
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	8 267,26	13 951,32
Instrument de trésorerie			
Comptes réquil.	Produits constatés d'avance (1)	47 046,33	61 554,86
	<b>Total (IV)</b>	<b>239 930,65</b>	<b>311 058,11</b>
	Ecart de conversion passif (V)		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>441 466,39</b>	<b>508 041,65</b>
	Engagements donnés		
<b>Renvois</b>	(1) Dont à plus d'un an		1 920,00
	Dont à moins d'un an	239 930,65	309 138,11
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques		





**COMPTE DE RESULTAT**

				31/08/2020	31/08/2019	
Nombre de mois de la période				12	12	
PRODUITS D'EXPLOITATION			<b>1 - France</b>	<b>2 - Exportation</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens	1 657 424,00		1 657 424,00	1 768 023,76
		services				
	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)</b>		1 657 424,00		1 657 424,00	1 768 023,76
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation				157 806,67	195 575,00
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				15 592,61	6 769,58
	Cotisations					
Dons						
Legs et donations						
Autres produits				13,23	6,67	
<b>Total des produits d'exploitation (1) (I)</b>				<b>1 830 836,51</b>	<b>1 970 375,01</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				1 098,00	
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3)				1 356 361,51	1 517 329,92
	Impôts, taxes et versements assimilés				7 261,01	4 773,15
	Salaires et traitements				267 675,91	261 494,37
	Charges sociales				56 624,35	89 738,67
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				15 188,31	11 261,96
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					3 500,00
	Autres charges				124 572,85	159 240,28
<b>Total des charges d'exploitation (2) (II)</b>				<b>1 828 781,94</b>	<b>2 047 338,35</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				<b>2 054,57</b>	<b>-76 963,34</b>	
OPERATIONS EN COMMUN	Excédent attribué ou déficit transféré (III)					
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
	Autres intérêts et produits assimilés				625,23	565,93
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					338,82
	Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>				<b>625,23</b>	<b>904,75</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des charges financières (VI)</b>						
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				<b>625,23</b>	<b>904,75</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>				<b>2 679,80</b>	<b>-76 058,59</b>	





**COMPTE DE RESULTAT**

		31/08/2020	31/08/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 005,44	13 662,04
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 718,22	3 317,75
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>4 723,66</b>	<b>16 979,79</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	577,22	31 435,36
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>577,22</b>	<b>31 435,36</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		<b>4 146,44</b>	<b>-14 455,57</b>
(IX)	Impôts sur les bénéfices		
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)</b>		<b>1 836 185,40</b>	<b>1 988 259,55</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)</b>		<b>1 829 359,16</b>	<b>2 078 773,71</b>
<b>5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)</b>		<b>6 826,24</b>	<b>-90 514,16</b>

Renvois			
(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
(3)	Dont crédit bail mobilier		
	Dont crédit bail immobilier		

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>Total</b>		
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel Bénévole		
	<b>Total</b>		





**Annexe**



## Faits caractéristiques

Le COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND-EST est l'organe déconcentré de la Fédération Française de Gymnastique sur ce territoire.

En application du traité de fusion - création approuvé par les Assemblées Générales des parties concernées en date du 02/09/2017, cette nouvelle entité regroupe les anciennes ligues d'ALSACE, de LORRAINE et de CHAMPAGNE-ARDENNE dont elle reprend l'activité, le patrimoine ainsi que les droits et obligations

Au cours de l'exercice 2019 / 2020, qui constitue donc le 3<sup>ème</sup> exercice du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est, et qui court sur une durée de 12 mois, on enregistre un résultat équilibré, légèrement excédentaire de 7 K€ qui représente environ 0.4% du budget de l'association.

***Il est à noter que la crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un fait caractéristique significatif de l'exercice 2019/2020. En particulier, la situation de confinement que nous avons connu au deuxième trimestre 2020 a fortement impacté la vie des clubs et mis un terme prématuré à nos organisations sportives (compétitions, stages, formations, etc.)***

Dans la mesure où nos effectifs, constitués en début de saison, n'ont pas été affectés, l'impact de cette situation n'est pas de nature à remettre en cause la pérennité de notre organisation, mais ont une influence sur les comptes qui concernent :

- les produits et charges liés à l'activité sportive y compris de Haut-Niveau (arrêt de toute activité au 15/03/2020).
- les charges de personnel (activité partielle et télé-travail au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020).

Dans ce contexte, **Les produits d'exploitation représentent 1 831 K€.** Ils sont en recul de **-139 K€** et se décomposent comme suit :

- 1 507 K€ de produits liés aux licences (-9 K€) ;
- 151 K€ d'autres prestations : compétitions, stages, formation, etc. (-101 K€) ;
- 158 K€ de subventions et d'aides versées par l'Etat, les collectivités territoriales et la fédération (-38 K€) ;
- 16 K€ de produits divers, dont indemnités d'activité partielle (+9 K€).

**Les charges d'exploitation représentent pour leur part 1 829 K€.** Elles sont également en recul de **-218 K€** et se décomposent comme suit :

- 1 094 K€ de charges liées aux licences (-1 K€) ;
- 262 K€ de frais liés à l'activité et de frais généraux (-160 K€) ;
- 332 K€ de masse salariale (-24 K€) ;
- 15 K€ d'amortissement et provision ;
- 125 K€ de frais divers, dont droits d'auteurs et soutien des filières de haut-niveau (-33 K€).

Dans ces conditions, **le résultat d'exploitation**, qui enregistre le solde des opérations de l'exercice liées à l'activité du Comité est à l'équilibre et **s'établit à + 2 K€.**

**Le résultat financier, peu significatif, n'appelle pas de commentaire particulier.**

**Le résultat exceptionnel**, qui s'élève à + 4 K€ (contre - 14 K€ l'an passé), enregistre essentiellement la reprise de l'exercice sur subventions d'investissement.



**Au bilan, le résultat de l'exercice stabilise les fonds associatifs qui s'élèvent désormais à 193 K€.**

**Le Fonds de Roulement s'élève quant à lui 168 K€, ce qui représente environ 1 mois de fonctionnement courant.**

Ainsi, dans ce contexte particulièrement difficile et inattendu on notera que grâce aux efforts de tous, le plan d'économie engagé en début de saison a néanmoins produit ses effets, permettant à notre association de clôturer son exercice à l'équilibre

Aucun autre fait caractéristique significatif n'est à signaler.





## Généralités sur les règles comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant les principes comptables généraux édictés par le Plan Comptable associatif issu du règlement 99-01 du Conseil National de la Comptabilité à savoir :

- Image fidèle, comparabilité et continuité de l'activité ;
- Régularité et sincérité ;
- Prudence ;
- Indépendance des exercices et permanence des méthodes.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que celles relatives aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées ci-après.

### Modes et méthodes d'évaluation

#### 1 - Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à son prix d'achat, y compris le cas échéant les droits de douanes et taxes non récupérables et déduction faite des remises, rabais commerciaux et des escomptes de règlements. Le coût d'entrée comprend également tous les frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, ainsi que les frais d'acquisition.

L'association applique les mesures de simplification définies pour les P.M.E. (soient les entités ne dépassant pas 2 des 3 critères suivants : total bilan > 3.650 K€, C.A >7.300 K€ et effectif > 50) et a retenu comme durée d'amortissement, la durée d'usage pour l'amortissement des actifs non décomposables.

Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, pour prendre en compte les dépréciations complémentaires résultant d'une réduction de la durée de vie des immobilisations.

#### 2 - Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition hors frais accessoires. Ils sont dépréciés éventuellement pour ajuster leur valeur nette lorsque celle-ci a diminué par rapport à la valeur historique et qu'elle peut être représentative de la valeur d'utilité.

Les éléments pris en compte pour cette valeur d'utilité sont la rentabilité, les perspectives d'avenir et l'estimation de la valeur d'utilité.

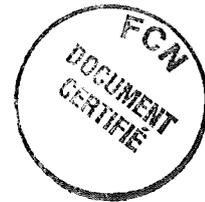
#### 3 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

#### 4 - Stock et encours

NEANT





## 5 - Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## 6 - Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

## 7 - Engagement en matière de retraite

L'association a comptabilisé dans ses comptes une provision pour indemnités de départ à la retraite.

Le montant de l'**indemnité s'élève à 8 900 Euros.**

Elle a été calculée selon les hypothèses de calcul suivantes :

- Taux moyen de progression des salaires : 1.50 %
- Taux d'actualisation : 0.68 %
- Taux de rotation du personnel : 3.00 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Indemnité calculée hors charges sociales/charges sociales comprises.
- Convention collective applicable : SPORT

## Informations complémentaires

Les contributions volontaires en nature (bénévolats) n'ont pas été comptabilisées en raison des difficultés et du caractère subjectif des critères d'évaluation. Cette position n'a aucun impact sur le résultat de l'exercice.

En outre aucun mandat de dirigeant ne donne lieu à rémunération.

## Informations au titre des événements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice

Après un début de saison rassurant, la 2<sup>e</sup> période de confinement décrétée fin octobre entraîne à nouveau un arrêt d'activité quasi total au niveau des clubs avec cette fois-ci un impact significatif sur nos effectifs dont la perte estimée pour la saison pourrait se situer entre 20% et 30% !

Les mesures de sauvegardes mises en place lors du 1<sup>er</sup> confinement ont été réactivées pour limiter les effets de cette perte, à savoir :

- arrêts des compétitions, formations et stages ;
- suppression des réunions en présentiel ;
- placement du personnel en télétravail et en activité partielle le cas échéant

Des discussions sont en cours avec la fédération et les financeurs publics pour assurer un maintien des aides et/ou des subventions à un niveau équivalent à celui de la saison passée.



Ces éléments font assurément peser de sérieuses incertitudes sur l'exécution de notre budget 2020/2021 qui devra être suivi au plus près.

Néanmoins, ces circonstances exceptionnelles ne semblent pas devoir remettre en cause la continuité de l'exploitation de notre association.





## Notes sur l'actif

### Immobilisations

#### Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	7 336			7 336
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
<b>Total</b>	<b>7 336</b>			<b>7 336</b>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels	18 126			18 126
- Autres immobilisations corporelles	140 869	31 642		172 511
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Total</b>	<b>158 995</b>	<b>31 642</b>		<b>190 637</b>
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations				
- Créances rattachées à des participations				
- T.I.A.P				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières	810		470	340
<b>Total</b>	<b>810</b>		<b>470</b>	<b>340</b>
<b>Total général</b>	<b>167 141</b>	<b>31 642</b>	<b>470</b>	<b>198 313</b>





Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	7 336			7 336
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
<b>Total</b>	<b>7 336</b>			<b>7 336</b>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels	16 237	771		17 008
- Autres immobilisations corporelles	125 583	14 417		140 000
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Total</b>	<b>141 820</b>	<b>15 188</b>		<b>157 008</b>
<b>Total général</b>	<b>149 156</b>	<b>15 188</b>		<b>164 344</b>



Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 7 336	+ 7 336	+
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotations de l'exercice		+	-
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 7 336	= 7 336	= 0

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 158 994	+ 141 820	+ 17 175
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 31 642		+ 31 642
Dotations de l'exercice		+ 15 188	- 15 188
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 190 636	= 157 008	= 33 629



**Mouvements des immobilisations financières**

Désignation	Montant	
Valeur au début de l'exercice	+	810
Acquisitions	+	
Cessions, mises hors service, ou diminutions	-	470
Valeur en fin d'exercice	=	340

**Modes et durées d'amortissement**

Désignation	Modes	Durées
<u>Immobilisations incorporelles</u>		
- Frais d'établissement	Linéaire	12 mois
- Frais de développement		
- Concessions, brevets et droits similaires		
- Fonds commercial		
- Autres immobilisations incorporelles		
<u>Immobilisations corporelles</u>		
- Terrains	Linéaire	5 ans
- Constructions		
- Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	3 ans / 10 ans
- Autres immobilisations corporelles		
. Instal, agencements, aménagements divers		
. Matériel de transport		
. Matériel de bureau		
. Emballages récupérables, divers		



**Echéances des immobilisations financières**

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	340
. à moins d'un an	
. à plus d'un an	340

**Créances**

**Echéance des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations			
Créances rattachées à des participations			
T.I.A.P			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	340		340
Usagers et comptes rattachés	93 549	93 549	
Comptes affiliés			
Autres créances	95 398	95 398	
<b>Totaux</b>	<b>189 287</b>	<b>188 947</b>	<b>340</b>



Comptes de régularisation actif

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
PAR - ANS 2020	39 400
PAR - FFG COT 2020	34 740
PAR - EXO COVID URSSAF - CHAMPAGNE ARDENNES 09/2020	663
PAR - EXO COVID URSSAF - LORRAINE 09/2020	6 414
PAR - EXO COVID URSSAF - ALSACE 09/2020	3 612
PAR - URSSAF CREDIT D AIDE COVID	3 783
PAR - URSSAF CREDIT D AIDE COVID	5 346
PAR - URSSAF CREDIT D AIDE COVID	996
<b>Total</b>	<b>94 954</b>



Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
CCA - REX : 2 cop ALS/CHA	01/07/2020	30/09/2020	697		
CCA - RICOH : 1 cop LOR	01/07/2020	30/09/2020	162		
CCA - REX : 1 cop LOR	15/08/2020	15/11/2020	611		
CCA - LIVRES	01/09/2020		4 233		
CCA - cros grand est	01/01/2020	31/12/2020	649		
CCA - COTISATION MDS 2020	01/01/2020	31/12/2020	167		
	<b>Total</b>		<b>6 519</b>		



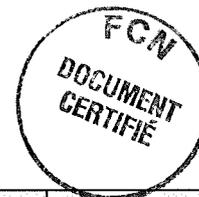
## Notes sur le passif

### Fonds associatifs et réserves

#### Fonds propres

	Solde à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture
Fonds associatifs	295 8645	0	0	295 865
Subventions d'investissement	0	0	0	0
Réserves	44 244	0	0	44 244
Report à nouveau (créditeur)	0	0	0	0
Report à nouveau (débitéur)	-69 844	-90 514	0	-160 359
<b>Résultat</b> comptable de l'exercice	-90 514	<b>6 826</b>	-90 514	<b>6 826</b>
Subventions d'investissement / biens non renouvelables par l'organisme	5 933	3 844	3 718	6 059
Droits de propriétaires (commodat)	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>185 684</b>	<b>-79 844</b>	<b>-86796</b>	<b>192 635</b>

### Dettes



#### Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 971	159 971		
Dettes fiscales et sociales	24 646	24 646		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	8 267	8 267		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	47 046	47 046		
<b>Total</b>	<b>239 930</b>	<b>239 930</b>		

### Comptes de régularisation passif

#### Détail des charges à payer

Désignation	Montant
CAP BTI : Solde honoraires comptables 2019/2020	2 700
CAP FCN : Solde honoraires Commissaire aux comptes	4 900
CAP FFG : Solde licences 2019/2020	140 926
CAP FFG : Solde assurances 2019/2020	288
CAP Formation selon mail du 18/09/20020	5 789
<i>A reporter</i>	154 603



Désignation	Montant
<i>Report</i>	154 603
CAP REGE: CHARGES LOC 1S2020	1 487
CAP BRIT HOTEL	1 567
CAP Chages locatives 1487X2/6??	496
-----	
CAP - PROVISION CONGES PAYES	9 840
CAP - CHARGES SUR VACATAIRES	1 530
-----	
CAP - CONTRIBUTION FORMATION A PAYER	3 363
CAP - AST	312
CAP : smirc	86
<b>Total</b>	<b>173 285</b>



**Détail des produits constatés d'avance**

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
PCA - REGE 2020 4/12	01/09/2020		22 333		
PCA - ANS 2020 4/12	01/09/2020		13 133		
PCA - FFG COT 2020 4/12	01/09/2020		11 580		
	<b>Total</b>		<b>47 046</b>		